

COMPTES 2025

Contrôlés le 19 mai 2026

Arrêtés par le Bureau du Syndicat le 30 juin 2026

Approuvés par le Conseil du Syndicat le 15 septembre 2026

W923001003

N° DGT D00002288



SYNDICAT CFDT DES RETRAITES DES HAUTS DE SEINE 2025

Compte de résultat

Charges

	2025	2024
Charges d'exploitation (I)	24 280,28 €	18 968,70 €
Achats	1 105,00 €	1 401,28 €
Autres charges externes	2 784,41 €	3 717,99 €
Autres services extérieurs	19 936,95 €	13 368,91 €
Impôts et Taxes	0,00 €	0,00 €
Charges du personnel	0,00 €	0,00 €
Autres charges	453,92 €	480,52 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	0,00 €	0,00 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	24 280,28 €	18 968,70 €
Solde créditeur		
Excédent		3 590,97 €

Produits

	2025	2024
Produits d'exploitation (I)	22 609,13 €	21 373,40 €
Cotisations	20 691,11 €	19 454,88 €
Subventions	0,00 €	0,00 €
Autres produits	1 918,02 €	1 918,52 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	896,16 €	1 186,27 €
Produits exceptionnels (III)	0,00 €	0,00 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	23 505,29 €	22 559,67 €
Solde débiteur		
Déficit	-774,99 €	



SYNDICAT CFDT DES RETRAITES DES HAUTS DE SEINE 2025

Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	222,22 €	0,00 €	222,22 €	170,00 €
Total 2	222,22 €	0,00 €	222,22 €	170,00 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	53 696,21 €	0,00 €	53 696,21 €	52 311,55 €
Total 3	53 696,21 €	0,00 €	53 696,21 €	52 311,55 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Actif			53 918,43 €	52 481,55 €

PASSIF		
FONDS SYNDICAUX		
Fonds Propres	Net	N-1
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	31 247,55 €	27 656,58 €
Report à nouveau)	18 898,66 €	18 898,66 €
Résultat)	-774,99 €	3 590,97 €
Autres fonds syndicaux	Net	N-1
Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
Total 1	49 371,22 €	50 146,21 €
PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €
DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	4 123,21 €	2 265,34 €

Total 4	4 123,21 €	2 265,34 €
	Net	N-1
Compte de régularisation	424,00 €	70,00 €
Total 5	424,00 €	70,00 €
Total Passif	53 918,43 €	52 481,55 €

SYNDICAT CFDT DES RETRAITES DES HAUTS DE SEINE

Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2025

Les états financiers de SYNDICAT CFDT DES RETRAITES DES HAUTS DE SEINE se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025 par les données suivantes:

Total du bilan	53 918,43 €
Total des produits	23 505,29 €
Résultat de l'exercice	-774,99 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de SYNDICAT CFDT DES RETRAITES DES HAUTS DE SEINE :

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2025, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant «rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail», et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

SYNDICAT CFDT DES RETRAITES DES HAUTS DE SEINE a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

2. Informations relatives au bilan

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Total Produits à recevoir	222,22 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	0,00 €

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants:

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2025	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2025
Réserves	27 656,58 €	3 590,97 €		31 247,55 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	18 898,66 €			18 898,66 €
Résultat	3 590,97 €		4 365,96 €	-774,99 €
Total Fonds Syndicaux	50 146,21 €	3 590,97 €	4 365,96 €	49 371,22 €

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ressources Annuelles

SYNDICAT CFDT DES RETRAITES DES HAUTS DE SEINE a enregistré en comptabilité pour 23 505,29 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous:

Ressources courantes	
Cotisations	55 562,67 €
Reversement de cotisations	- 34 871,56 €
Subventions	0,00 €
Autres produits d'exploitation	1 918,02 €
Produits financiers	896,16 €
Total des ressources courantes	23 505,29 €

3.2 Contributions en nature

SYNDICAT CFDT DES RETRAITES DES HAUTS DE SEINE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 0 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

SYNDICAT CFDT DES RETRAITES DES HAUTS DE SEINE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 20 m² et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.